



QUARTIER

À la découverte des Éveuses
p10-13



VIE ÉCONOMIQUE

Des aides pour les professionnels
p14-15



CULTURE

Journées européennes du patrimoine
p17



STATIONNEMENT

Un nouveau dispositif tarifaire
p21

Rambouillet

MAGAZINE DE LA VILLE DE RAMBOUILLET - AUTOMNE 2020 - N°316

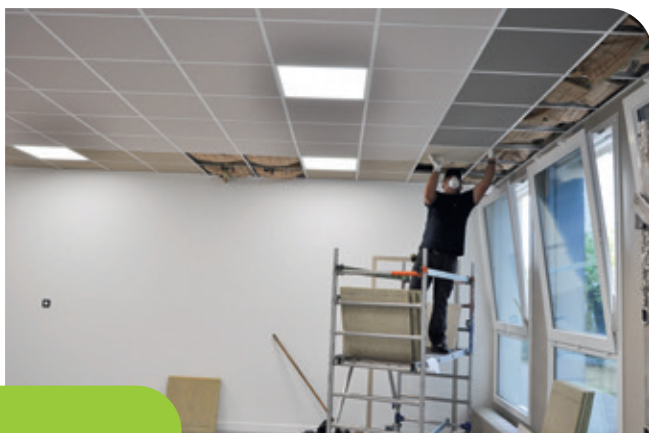
INFOS



2200 élèves ont retrouvé
le chemin des classes

p5-7

Sommaire



6

RENTÉE SCOLAIRE
Travaux saisonniers
à l'école Clairbois

8

COMMISSIONS
Composition
de commissions
municipales



10

QUARTIER DES ÉVEUSES
Un quartier
aux multiples facettes



15

VIE ÉCONOMIQUE
La Ville et le Département
aident les professionnels



16

CULTURE
Ça bourdonne
à Rambouillet



20

SPORT
La ville labellisée
Terre de Jeux 2024



22

STATIONNEMENT
Les règles ont changé le 1^{er} septembre

LES ÉVÉNEMENTS MENTIONNÉS DANS CE RAMBOUILLET INFOS SONT TRIBUTAIRES DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE



La vie continue !

L'été s'achève et l'heure pour les petits et les grands est de retourner à l'école ou au travail, ressourcés par de belles journées ensoleillées.

Cette année la rentrée est un peu particulière. La situation sanitaire encore fragile nous demande d'être vigilants et de respecter les gestes barrières et le port du masque selon les recommandations en vigueur.

La rentrée scolaire a été préparée avec soin par les équipes municipales et celles de l'Education nationale pour accueillir tous les élèves et les enseignants dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

La vie associative aussi continue, le traditionnel forum des associations est dorénavant numérique. Vous pouvez retrouver toutes vos associations sur rambouillet.fr

Pour les entreprises, avec le Département des Yvelines, la ville a mis en œuvre une aide exceptionnelle pour les accompagner et les aider à faire face aux conséquences du confinement. La vie économique, sociale, sportive, culturelle et associative continue à Rambouillet dans le respect des gestes barrières.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très belle rentrée 2020.

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet

Je vous souhaite une très bonne rentrée à tous

• Directeur de la publication : Véronique Matillon • Rédacteur en chef : Ariel Schwarz • Secrétariat de rédaction : Laëtitia Dominici • Rédaction : Ariel Schwarz, Sylvie Diacre • Maquette & réalisation : agence Café Noir • Impression (sur papier recyclé) : Imprimerie Morault • Courriel : rambouilletinfos@rambouillet.fr • Crédit photos : Service de la communication, Département Éducation Jeunesse, l'Usine à chapeaux, Café Noir • Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : Service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet 01 75 03 41 30 - service.communication@rambouillet.fr • Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



Plus de 2 200 élèves accueillis

Avec ses quinze écoles, la Ville met à la disposition des 2 200 élèves rambolitains un parc constitué de 91 classes.

Le secteur scolaire est l'un des domaines centraux de l'organisation municipale. Avec plus de 2 200 enfants accueillis dans les écoles maternelles et élémentaires, environ 8 % de la population rambolitaine franchit quotidiennement le seuil des établissements de la commune.

Ces lieux d'apprentissage font partie d'un parc municipal constitué de 114 bâtiments. Le secteur scolaire compte à lui seul quinze édifices, huit écoles maternelles et sept élémentaires. Si à l'heure de l'impression de ce Rambouillet Infos les arbitrages de l'Éducation nationale n'étaient pas encore connus en matière d'ouverture de classes, l'an dernier Rambouillet

dénombrait 91 classes, 32 maternelles et 59 élémentaires.

Ces moyens ont été confrontés, en fin d'année scolaire, aux affres de la crise sanitaire. Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses services, la collectivité a pris en charge les enfants des personnels exposés à la Covid-19, puis progressivement les autres élèves, selon les directives de l'Éducation Nationale, et a appliqué avec rigueur les règles de prévention. Un engagement, une mobilisation auxquels les agents se sont de nouveau préparés durant l'été afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions à la rentrée (voir pages 6-7).

Budget

La Ville consacre 698 000 € (hors charges de personnel) au secteur scolaire. Par ailleurs, 95 agents municipaux (Atsem*, agents d'entretien, agents de restauration) sont mobilisés afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, auxquels viennent s'ajouter 73 animateurs qui accompagnent quotidiennement les enfants durant le temps périscolaire, mobilisant également un budget de 525 000 €.

*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles



Travaux et prévention du risque sanitaire

Le caractère exceptionnel de l'année 2020 se prolonge et la période des vacances d'été, propice à la réalisation de travaux dans les groupes scolaires, n'y a pas dérogé.

De décalage en recalage de plannings des entreprises, de difficultés en approvisionnement de matériau, à la mise à jour des protocoles de conduite de chantiers, les opérations initialement prévues dans le plan pluriannuel d'investissements pour les écoles ont été remaniées. Elles se

dérouleront, outre les remises en état et vérifications techniques habituelles, avant l'arrivée des enseignants et de leurs élèves, en partie cet été et sur d'autres périodes de vacances scolaires.

Néanmoins, il est à noter :

La poursuite des travaux de rénovation

intérieure de l'école maternelle Clairbois : initiés durant l'été 2019, des travaux de réfection des sols et des peintures des espaces de circulation ainsi que la création de fauxplafonds ont été menés pour un montant d'environ 50 000 €.

La mise aux normes PSH (Personne



en Situation de Handicap) et la mise en conformité du traitement de l'air de locaux sanitaires de l'école du Bel-Air ont été réalisées pour un montant d'environ 16 000 € (achèvement complet aux vacances de la Toussaint).

Parallèlement, la Ville est restée en veille et proactive par rapport au potentiel rebond épidémique. Elle a élaboré un plan d'actions en deux volets. Il prévoit d'assurer, en particulier pour la restauration scolaire, des conditions d'accueil et de confort plus performantes, tout en préservant la sécurité sanitaire de tous et la bonne gestion des deniers publics.

Compte tenu des consignes sanitaires parfois complexes à mettre en œuvre dans un temps restreint, la Ville reconduira le dispositif de mise à disposition de structures provisoires entièrement équipées et chauffées si la météo l'exige, installées principalement à proximité des salles existantes de restauration. Ces équipements seront installés préventivement à compter du jour de la rentrée scolaire jusqu'aux vacances de la Toussaint, pour un montant d'environ 25 000 €.

Au retour des vacances de la Toussaint, si les protocoles sanitaires sont établis à un niveau exigeant de sécurité, des constructions modulaires plus pérennes, mieux isolées et équipées, se substitueront aux structures provisoires. Elles pourront rester en place jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021, avec possibilité de prolongation l'année suivante.

Un plan beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, ces réalisations doivent être conçues, en urgence, le plus en amont possible (dans le cas présent, en juillet et en août) pour tenir les délais de fabrication des modules, de préparation de leur implantation et de raccordement aux réseaux existants dans le respect des réglementations techniques, sanitaires, juridiques et financières. Un challenge surmonté grâce au fonctionnement en mode projet des services de la Ville (services techniques, éducation et pôle convivialité) en coordination avec la nouvelle équipe municipale. La qualité de l'accueil des enfants et la satisfaction des parents ont donc été au cœur des préoccupations des agents et des élus.



Composition de commissions

Lors de la séance du conseil municipal du 16 juillet, les élus ont installé des commissions pour le mandat 2020-2026

Commission des Finances

Liste «Rambouillet, ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Thomas GOURLAN
Leila YOUSSEF
Clarisse DEMONT
William FOCKEDEV
Augustin REY
Stéphane LAFOND
Marie RICART
Thibault BOUDOURIS

Liste «Rambouillet en commun»

David JUTIER
Alain EPSTEIN

Liste «Généralions Rambouillet»

Gilles SCHMIDT

Commission de l'Urbanisme, des Plans Urbains et du Développement Économique

Liste «Rambouillet, ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Benoit PETITPREZ
Alain CINTRAT
Catherine MOUFFLET
Clarisse DEMONT
Augustin REY
Jean-Marie PASQUES
Philippe COSTE
Dominique SANTANA

Liste «Rambouillet en commun»

Jean-Luc BERNARD
Alain EPSTEIN

Liste «Généralions Rambouillet»

Hélène DUPLAIX

Commission de la Vie Scolaire et de la Jeunesse

Liste «Rambouillet, ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Marie RICART
Leila YOUSSEF
Marie CARESMEL
Hervé DUPRESSOIR
William FOCKEDEV
Janine CHRISTIENNE
Stéphanie BRIVADY
Stéphane LAFOND

Liste «Rambouillet en commun»

Marie Anne
POLO de BEAULIEU
France DESMET

Liste «Généralions Rambouillet»

Marco DOS SANTOS

Commission du Patrimoine Social et de l'Habitat

Liste «Rambouillet, ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Dominique SANTANA
Alain CINTRAT
Catherine MOUFFLET
Valérie CAILLOL
Delphine SIX
Janine CHRISTIENNE
Jean-Louis MARION
Philippe COSTE

Liste «Rambouillet en commun»

Jean-Luc BERNARD
Marie Anne
POLO de BEAULIEU

Liste «Généralions Rambouillet»

Hélène DUPLAIX

Commission Famille

Liste «Rambouillet, ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Marie CARESMEL
Hervé DUPRESSOIR
William FOCKEDEY
Valérie CAILLOL
Stéphanie BRIVADY
Dominique SANTANA
Marie RICART
Gabrielle OVIGNEUR

Liste «Rambouillet en commun»

France DESMET
Marie Anne
POLO de BEAULIEU

Liste «Génération Rambouillet»

Marco DOS SANTOS

Commission Petite Enfance

Liste «Rambouillet, ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Marie CARESMEL
Leïla YOUSSEF
Valérie CAILLOL
Delphine SIX
Stéphanie BRIVADY
Stéphane LAFOND
Marie RICART
Jean-Louis MARION

Liste «Rambouillet en commun»

David JUTIER
Violeta BOURA

Liste «Génération Rambouillet»

Marco DOS SANTOS

Commission Culture

Liste «Rambouillet, ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Catherine MOUFFLET
Leïla YOUSSEF
Marie CARESMEL
Stéphanie BRIVADY
Bruno THUBERT
Gabrielle OVIGNEUR
Bertrand BOUCHEROY
Maïlice HAMEURT

Liste «Rambouillet en commun»

Violeta BOURA
Marie Anne
POLO de BEAULIEU

Liste «Génération Rambouillet»

Hélène DUPLAIX

Les élus mettront en place d'autres commissions au cours des futurs conseils municipaux



Dans le Rambouillet infos n°315, la liste des conseillers communautaires de Rambouillet ayant été publiée de façon incomplète, vous trouverez ci-dessous l'intégralité des élus rambolitains qui siègent à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires.

Liste «Rambouillet Ensemble vers l'avenir»

Véronique MATILLON
Alain CINTRAT
Leïla YOUSSEF
Marie CARESMEL
Clarisse DEMONT
Valérie CAILLOL
Delphine SIX

Thomas GOURLAN
Catherine MOUFFLET
Benoît PETITPREZ
Hervé DUPRESSOIR
William FOCKEDEY
Augustin REY
Jean-Marie PASQUES



Liste «Rambouillet en commun»

David JUTIER
Alain EPSTEIN

France DESMET

Liste «Génération Rambouillet»

Gilles SCHMIDT



Camping du Pont-Hardy

Une famille, une histoire

Certaines activités ont tellement marqué la vie d'un quartier que des décennies plus tard les anciens en parlent encore. Aux Éveuses, le souvenir du camping du Pont-Hardy nourrit cette nostalgie.



Habitat collectif, zones pavillonnaires anciennes et récentes ; les Eveuses ne se distinguent a priori pas des autres quartiers de Rambouillet. Et pourtant ! Là où s'élèvent aujourd'hui les programmes immobiliers les plus récents, une activité économique et touristique se déployait. Depuis les années soixante jusqu'au début des années 1975, le camping du Pont-Hardy a accueilli Français et étrangers.

Une « affaire » étroitement liée à une famille. « Mon grand-père qui avait une boutique de volailles à Paris, avait une fille. Elle souffrait de la tuberculose. Pour elle, il a acheté une

petite maison dans les bois, rue du Petit-Parc à Rambouillet », raconte Jean-Pierre Chapelle. Cet environnement forestier ne sauvera pas la jeune femme. Mais ses parents auront la joie d'accueillir son petit frère avant sa disparition.

Adulte, ce Rambolitain est réquisitionné par l'armée d'occupation. Il est envoyé comme STO (Service du Travail Obligatoire) en Allemagne. Là-bas, le père de Jean-Pierre Chapelle rencontre une jeune Belge. « Ma grand-mère était également STO car elle parlait l'allemand et le français ». Une fille naîtra sur le sol germanique. À l'arrivée

des Russes aux portes de Berlin, le couple fuit avec son enfant. À pied, ils prennent la direction de la France... Ils arriveront à Rambouillet des mois plus tard.

Les années passent. « Ma mère s'ennuyait. Dans les années soixante, l'une des voisines de mes parents, Mme Lemaitre, qui avait un terrain de 4 ou 5 ha où elle vendait du bois et du charbon, leur a proposé de leur céder ». La mode étant au camping, les époux Chapelle décident de créer le camping du Pont-Hardy. On y accédait par la rue du Petit-Parc ou par celle des Éveuses. Parallèlement, ils transforment une grange en restaurant.



Monsieur Chapelle étant poissonnier à Paris, le poisson et les fruits de mer occupent l'essentiel de la carte. Son épouse est aux fourneaux.

« J'y vins ; J'y viens ; J'y reviens ! » indiquait le blason de la ville habillement détourné par les époux Chapelle. Et effectivement, jusque dans le milieu des années 70, le Pont-Hardy ne désemploit pas. « Il y avait des Hollandais, des Belges, des Allemands, etc. Beaucoup de Français avaient aussi leurs habitudes. Durant l'hiver ils laissaient leur caravane sur place. C'était toujours plein », se souvient Jean-Pierre Chapelle.

Le camping ne manquait pas, non plus, d'attrait pour les Rambolitains. « Le restaurant était fréquenté par la jet-set de Rambouillet », assure Jean-Pierre Chapelle. Les jeunes y avaient aussi leurs habitudes. « Encore récemment, un ancien me rappelait combien les cerisiers du camping étaient appréciés ». Des amourettes s'y sont également nouées. « Comme mes parents embauchaient de nombreuses jeunes filles pour travailler et qu'il y avait aussi des filles parmi les touristes, les jeunes Rambolitains, en particulier ceux de La Louvière, fréquentaient assidûment le Pont-Hardy ».

Finalement, les époux Chapelle décident d'arrêter leur activité autour de l'année 75. « Un nouveau camping avait ouvert de l'autre côté de la nationale et un constructeur leur a fait une offre intéressante », explique Jean-Pierre Chapelle.

Cependant, la famille n'a pas rompu avec ses racines des Éveuses. « Mon père est décédé récemment. Il habitait toujours la petite maison de la rue du Bois-du-Parc que mon grand-père avait achetée pour sa fille malade. »

« On peut se déplacer à vélo »

Jean-Paul Asse

Rambolitein depuis quarante-cinq ans, Jean-Paul Asse aime sa ville, son quartier des Éveuses. Cet attachement l'a conduit à exercer la fonction bénévole de conseiller de quartier.



Le quartier des Éveuses a-t-il une identité propre ?

Il est relativement récent. Il s'est beaucoup développé et accueille une population jeune. Il s'agit d'un quartier plutôt pavillonnaire, moderne. L'une de ses caractéristiques est son caractère naturel, végétal, boisé. Cependant, une identité est peut-être à créer.

Quels sont les points forts du quartier ?

Le quartier se trouve à côté de la gare, du centre-ville, de la forêt et de la piscine. On peut s'y rendre à pied ou à vélo. C'est d'autant plus aisé que la voirie est relativement récente et que de nombreuses pistes cyclables ont été créées. Aux Éveuses, on peut se déplacer à vélo parce qu'un équilibre a été trouvé entre les piétons, les vélos et les véhicules à moteur. Ici, les circulations douces ont été au cœur des travaux impulsés par des élus.

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

Il manque peut-être une salle municipale. Cela permettrait aux conseillers de quartier de mieux se faire connaître, car actuellement les contacts ne se font qu'au téléphone ou par courriel. Une fête de quartier permettrait, quant à elle, de resserrer les liens entre les habitants.

Rambolitein depuis quarante-cinq ans

Jean-Paul Asse s'est installé à Rambouillet il y a 45 ans, là où ses enfants ont grandi. Il demeure à la même adresse depuis. « J'aime ma ville, mon quartier », témoigne-t-il. Âgé de 76 ans, il a exercé la profession de directeur des services généraux et de sécurité dans un groupe immobilier important. Depuis qu'il

a pris sa retraite, il s'est investi dans la vie associative. Il a été membre du CA de Rambouillet Amitié et, actuellement, il est secrétaire de la PARR (Patrimoine et Avenir de Rambouillet et de sa Région). Conseiller de quartier depuis une quinzaine d'années, il exerce cette activité bénévole après que Gérard Larcher lui en a fait la demande.

Les Éveuses

Il y a 90 ans les premiers logements sociaux sortaient de terre

Dans le quartier des Éveuses, les logements sociaux ont été édifiés à différentes périodes. Des bâtiments construits durant l'entre-deux-guerres cohabitent avec des édifices d'une dizaine d'années.

Aujourd'hui géré par Les Résidences Yvelines Essonne (ex Opievoy), un ensemble se situe impasse des Éveuses. Il a été construit en 1933. Il est composé d'un bâtiment de trente logements dont l'architecture est remarquable, et de vingt-deux « petits » pavillons de type F4 réhabilités en 2002. Enfin, un pavillon F5 acheté en 1995 complète cet ensemble.

À ce parc ancien s'ajoute un programme

édifié en 2007 rue du Chancelier Adenauer par le bailleur social Sequens *. Baptisé « Le Charlemagne », il est composé de quarante logements. Une réalisation importante pour le parc de logements sociaux : ces appartements ont été les premiers à répondre aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) à Rambouillet. Par ailleurs, et bien qu'ils soient aujourd'hui sortis du secteur social, trente-quatre

logements en accession sociale à la propriété ont été livrés en 2004 rue de la Fosse-Jean. Enfin, à cette liste déjà longue, il convient d'ajouter les trente et un logements construits en 1990 aux numéros 1, 3 et 7 de l'allée aux Lapins par le bailleur 3 F.

*Le bailleur social Sequens a été créé en 2019. Il est né de la fusion de six bailleurs sociaux parmi lesquels l'ancienne Sogemac.



**J'aime mon
restaurateur**

**JE SOUTIENS
L'EMPLOI RAMBOLITAIN**

**J'aime mon
commerçant**

Une aide pour soutenir commerçants et artisans

Les mesures de confinement liées à la gestion de la crise sanitaire ont des conséquences majeures sur l'économie nationale. Le commerce et l'artisanat sont confrontés à de rudes difficultés financières. Aussi, en complément des mesures de soutien mises en place par l'État, le Département des Yvelines a créé un dispositif d'aide d'urgence.

Aux côtés des communes et des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), le Département des Yvelines a décidé d'allouer une enveloppe de 15 millions d'euros aux commerçants et artisans locaux pour les aider à faire face à leurs échéances immobilières : emprunts ou loyers.

Dans ce cadre, la Ville de Rambouillet a **décidé de consacrer 200 000 € à cette aide**. Si toutefois la demande se révélait plus importante, la somme prédéfinie pourra être réévaluée. À noter : **l'aide est un don et ne**

fera pas l'objet de remboursement de la part des bénéficiaires.

Le montant de l'aide est plafonné à 5 000 € pour les commerces et services commerciaux ayant pu rouvrir à partir du 11 mai, fin de période de confinement. Pour les hôtels, restaurants et bars n'ayant pu reprendre leur activité à cette date (disponibilité d'une terrasse notamment), le plafond de l'aide est porté à 7 000 €.

Les dossiers de candidature ont été réceptionnés en Mairie jusqu'au 24 août.

Ils ont ensuite été étudiés par les services de la Ville et ont été transmis au Département. La commune versera l'aide d'urgence directement aux demandeurs ; le Département refinançant la Commune à hauteur du budget alloué par cette dernière.

Les équipes de la Ville restent cependant toujours très attentives à l'évolution de la situation sanitaire et économique. Elles travaillent en permanence à l'accompagnement sur le long terme de tous les artisans et commerçants rambolitaïns.



Ça bourdonne à Rambouillet !

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville de Rambouillet s'engage à préserver la biodiversité. Elle mène en particulier des actions de préservation de la faune menacée. Dans ce cadre, elle a décidé de monter un partenariat avec le CANIF (Conservatoire de l'abeille noire d'Ile-de-France) dont le but est de protéger l'abeille noire locale et de favoriser son développement.

Dans ce contexte, La Lanterne accueille depuis le mois de juin trois ruches de cet insecte hautement pollinisateur. Le public pourra admirer les ruches et ses habitantes dans le jardin attenant à la sente reliant le théâtre et la médiathèque. Durant toute la saison 2020-2021, des visites scolaires seront organisées afin de sensibiliser et d'enseigner aux enfants qui viendront les observer, la vie de l'abeille noire et son apport

dans le bon fonctionnement de la biodiversité. En parallèle et dans le cadre de la Fête de la Science, La Lanterne vous proposera du **samedi 3 au samedi 31 octobre**, une exposition intitulée *Secrets d'abeille*. Elle vous fera plonger dans le bourdonnement de la ruche pour acquérir des informations sur cet insecte étonnant, sur la vie du rucher et les trésors qui en sont extraits. Vous découvrirez également le métier d'apiculteur et le rôle

essentiel que l'abeille joue dans l'agriculture. En butinant d'atelier en atelier, de nombreuses animations et des panneaux explicatifs vous seront proposés, vous permettant d'acquérir, par des jeux interactifs et des maquettes, des connaissances sur la vie et l'élevage des abeilles, leur organisation sociale et leur rôle dans l'écosystème et dans la vie de l'Homme. Nul doute que ça va buzzzz-er à La Lanterne !



Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées européennes du patrimoine

Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !

Cette année, les Journées du Patrimoine célèbrent le patrimoine en tant qu'outil d'apprentissage et source d'inspiration pour l'avenir. Elles nous inviteront à nous remémorer nos souvenirs d'écolier ou de collégien. Sauriez-vous repérer les éléments subsistants de l'ancienne forteresse médiévale dans l'actuel château de Rambouillet ou distinguer le « roman » du « gothique » dans l'église Saint-Lubin ? Vous rappelez-vous vos leçons sur les jardins du Roi Soleil ou les villes de la Révolution industrielle ? Il y avait aussi la géographie et les sciences naturelles... À ne pas manquer cette année : les visites de l'Hôtel de Ville, ancien bailliage du Roi Louis XVI, dont la salle du Conseil vient d'être rénovée ; une balade botanique avec un guide du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse ; la découverte de jeux pédagogiques au palais du Roi de Rome.



© J.-M. Gras



LE PROGRAMME

• Samedi et dimanche

Le château et ses abords
Du bailliage de Louis XVI à l'Hôtel de Ville
Du jardin anglais aux glaciers du Roi
Le palais du Roi de Rome et le pavillon du Verger
Les belles villas de la villégiature
Herboriser en ville
Les jeux de l'Oie pédagogiques

• Dimanche

L'église Saint-Lubin
L'hôtel des Postes

Visites gratuites – Inscription le jour même auprès des guides, quelques minutes avant le début des visites.

Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans.

Les horaires et les lieux de rendez-vous sont indiqués dans le programme Rendez-vous Rambouillet de septembre-décembre.

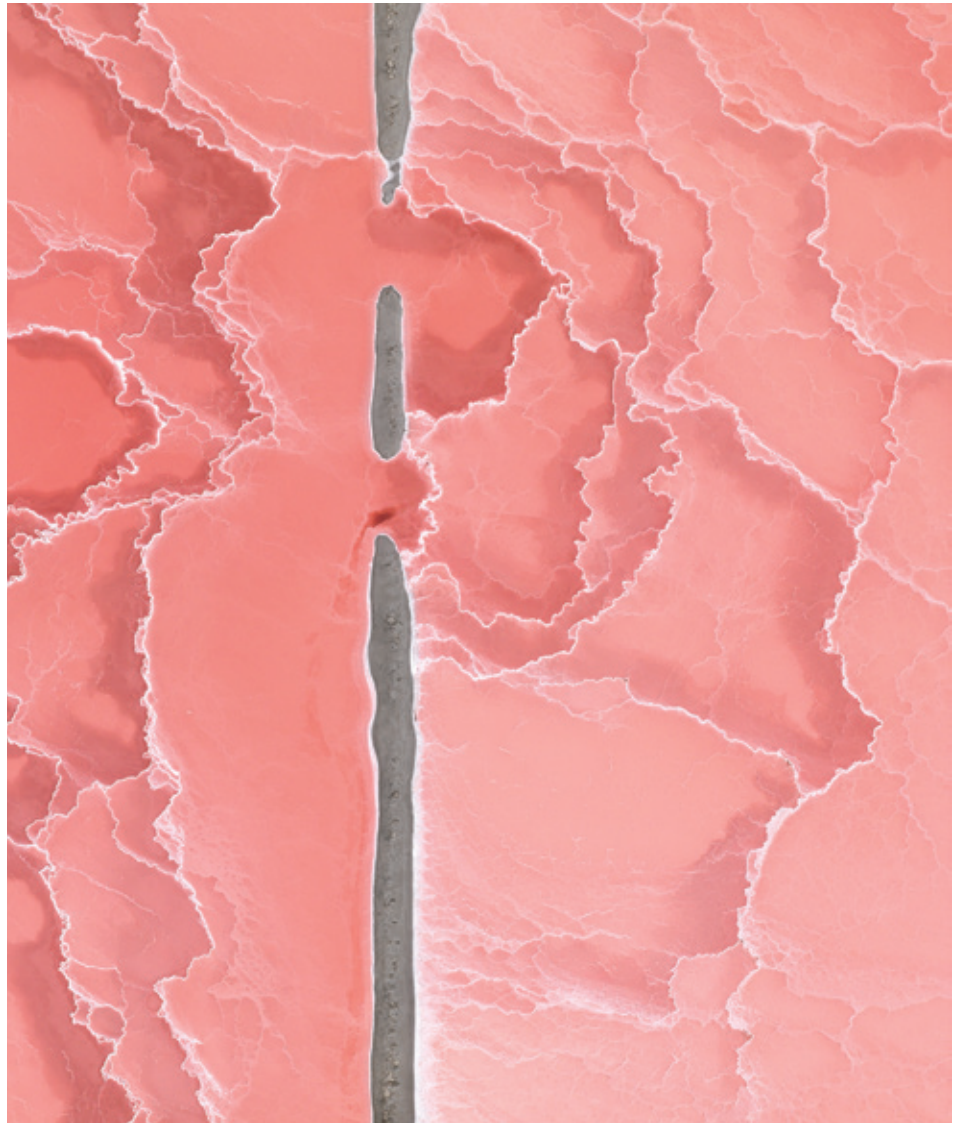
Programme complet disponible au palais du Roi de Rome et à l'Office de tourisme, ainsi que sur www.rambouillet.fr

Palais du Roi de Rome : du 19 septembre au 15 novembre

DUST : exposition de Jérémie Lenoir

Depuis près de douze ans, les photographies de Jérémie Lenoir tentent de construire une anthropologie des paysages contemporains. En observant leurs évolutions, il nous livre un regard distancié et objectif sur nos territoires et un minutieux travail de composition tendant vers l'abstraction. Réalisé entre 2015 et 2017 à Salt Lake City aux États-Unis, *DUST* – poussière en anglais - étudie la frontière entre l'eau et la terre tout autour du lac salé, là où s'installent les exploitations humaines de sodium, magnésium, potassium et pétrole. La série exposée au palais du Roi de Rome nous invite à un voyage où le réel et l'imaginaire se confondent dans les entremêlements des formes, composées par les machines, et des couleurs, œuvre des micro-organismes ou des additifs d'évaporation. En conjuguant point de vue aérien et abstraction, Jérémie Lenoir expérimente ainsi les limites du médium photographique et nous met face à la perte de sens et d'identité dont nos paysages sont les premiers témoins.

Le projet *DUST* est ainsi profondément ancré dans le réel et chaque espace est minutieusement sélectionné pour ce qu'il



© Détail de l'oeuvre de Jérémie Lenoir



© Jérémie Lenoir

raconte sur les transformations de notre société. Aussi Jérémie Lenoir insiste-t-il sur le fait que rien dans ses photographies n'est truqué, retouché, effacé ou ajouté. Il prend pourtant le parti de nous faire voyager dans un monde abstrait qu'il nous impose de décrypter, en conjuguant point de vue aérien et influences picturales puisées dans la peinture contemporaine.

Jérémie Lenoir présentera son œuvre lors de la Nuit des musées, le samedi 14 novembre.

Entrée libre et gratuite.

Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans.

Programme complet disponible au palais du Roi de Rome et à l'Office de tourisme, ainsi que sur www.rambouillet.fr

14^e Biennale de sculpture et peinture animalières

L'association Rambouillet Arts et Partage organise **du dimanche 4 au dimanche 18 octobre, salle Patenôte**, la 14^e Biennale de sculpture et peinture animalières.

Après les biennales de sculpture animalière tenues selon la tradition pendant de nombreuses années à Rambouillet, l'association a décidé d'étendre la sculpture à la peinture animalière.

L'exposition sera organisée autour de deux invités d'honneur de renommée internationale : **Jean-Louis Sauvat**, sculpteur et peintre, et **Lukáš Kándl**, peintre.

Une soixantaine d'artistes, amateurs et professionnels, présenteront plus de 150 œuvres.

Un large public d'amateurs d'art - jeunes et moins jeunes, artistes, collectionneurs, galeristes - est attendu.



© Jean-Louis Sauvat



© Lukáš Kándl

Plusieurs prix seront attribués aux lauréats du salon désignés par le jury de la Biennale. En liaison avec la pandémie Covid-19, les visites seront organisées en respectant les conditions sanitaires et les précautions d'usage prévalant au moment du salon.

Les visiteurs pourront admirer les créations, sculptures et peintures, d'artistes talentueux, avec leur diversité dans les sujets représentés ainsi que dans les techniques et matériaux utilisés. Au cœur de ces œuvres, un hommage fort est rendu au règne animal. Pendant l'exposition, le public pourra voter pour son œuvre préférée, sculpture et peinture. Les prix du public seront décernés à la clôture du salon.

Dans le cadre des Biennales des Beaux-Arts et des Biennales de sculpture et peinture animalières, en alternance une année sur deux, l'objectif de « Rambouillet Arts et Partage » est de présenter des œuvres de qualité, faire connaître et reconnaître les artistes, leurs créations et faire rayonner et partager la culture des Beaux-Arts, au sein mais aussi au-delà des frontières de Rambouillet et de son territoire.

www.rambouilletartsetpartage.fr

La Ville labellisée « Terre de Jeux 2024 »



En 2024, la France et tout particulièrement Paris et l'Île-de-France accueilleront les Jeux de la XXXIII^e Olympiade.

Depuis le 17 décembre 2019, Rambouillet a été labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Être labellisé Terre de Jeux 2024, c'est bénéficier de la possibilité de candidater pour devenir Centre de Préparation aux Jeux, en l'occurrence, pour Rambouillet d'accueillir les équipes nationales de Pentathlon moderne. Être labellisé Terre de Jeux 2024 c'est réaffirmer la volonté de la Commune d'être site olympique en se proposant d'organiser le départ du contre-la-montre cycliste hommes.

- Le label Terre de Jeux 2024 permet à toutes les collectivités territoriales qui partagent comme notre Ville la conviction que le sport change les vies, de bénéficier de cette énergie unique ;
- Devenir Terre de Jeux 2024, c'est contribuer à faire de Paris 2024 un projet national ;
- Devenir Terre de Jeux 2024, c'est s'engager à faire vivre à tous les émotions des Jeux et changer le quotidien des Rambolitains grâce au sport, en développant des actions telles que celle de proposer des idées de balades à pied, en vélo ou à cheval pour découvrir ou redécouvrir, seul, en famille ou entre amis notre beau territoire.

#EXPLORETERREDEJEUX2024 @PARIS2024

• Parcours pédestres

www.rambouillet-tourisme.fr/fr/bouger.html

Parcours des glaciers, 980m

De Gazeran à Rambouillet, 7km

Les mille et une facettes des Vaux de Cernay, 9km

La rivière du roi soleil, 17km

Le tour des étangs de Rambouillet, 25km

• Parcours cyclistes

La Véloscénie, tronçon Rambouillet-Épernon, 16km

www.francevelotourisme.com/itineraire/la-veloscenie/rambouillet-epernon

Les Étangs de Hollande - Le Perray en Yvelines - Les Bréviaires, 30km

www.rambouillet-tourisme.fr/fr/bouger.html

• Parcours équestres

BOUCLE ÉQUESTRE DU HARAS NATIONAL DES BRÉVIAIRES, Boucle n°4, 71km

www.yvelines.fr/loisirs/sports/terre-cheval/les-boucles-equestres-des-yvelines



Les règles ont changé le 1^{er} septembre

Le nouveau dispositif tarifaire de stationnement de surface est en place depuis début septembre. Il s'inscrit dans la politique de la Ville qui tend à favoriser l'attractivité de la commune, l'accès et le soutien aux commerces, la rotation des véhicules, la fluidification de la circulation et le confort des riverains et résidents.

Les mesures adoptées lors du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre. Ainsi, **une demi-heure gratuite est désormais intégrée dans la durée de stationnement.** Cette disposition facilite les « petites » courses (pain, journal, dépôt de lettres) ou les achats plus importants pour une durée allant jusqu'à trois heures en zone rouge et se traduit mécaniquement par une baisse du coût de stationnement. Si toutefois la durée ne dépasse pas une demi-heure, celui-ci

est gratuit. Les parkings souterrains sont, quant à eux, plus adaptés au stationnement de longue durée (au-delà de trois heures en zone rouge). L'effort financier supporté par la Ville concerne aussi les résidents. Leurs abonnements de voirie en zone orange ne connaîtront pas d'augmentation cette année. L'équipe municipale a également décidé de maintenir **la gratuité du stationnement mise en place pendant la période de confinement, durant les mois de juin, juillet et août.**

Par ailleurs, les recettes perçues via le Forfait Post Stationnement (FPS qui a remplacé les contraventions) sont, par obligation réglementaire, directement allouées au développement des circulations douces. Dans un souci d'équilibre financier et pour répondre aux enjeux environnementaux, il a été décidé d'augmenter le FPS à 20 euros. Il se situe néanmoins dans la moyenne basse des villes de la même strate.



Des comptes équilibrés

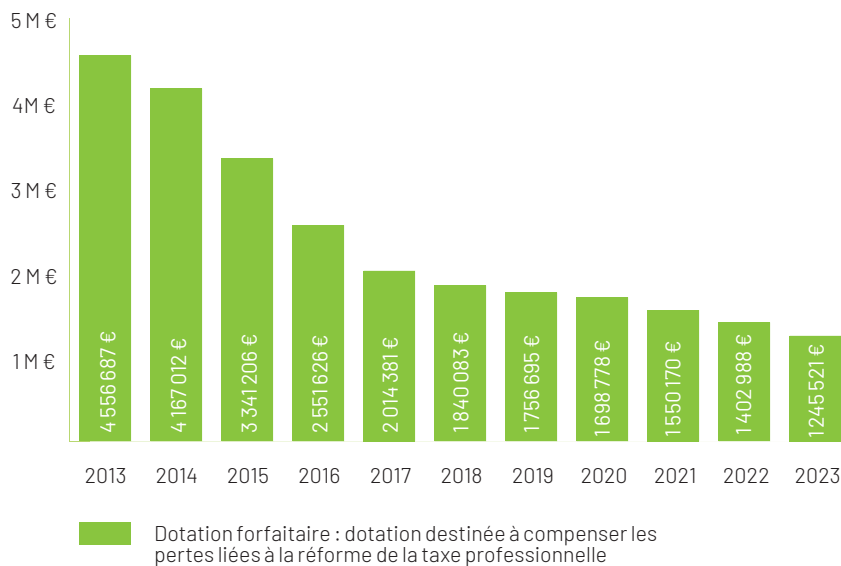
Le budget 2020 et les comptes administratifs 2019 de la Ville et des budgets annexes ont été approuvés par le nouveau Conseil Municipal le 9 juillet. Le scénario 2020 s'inscrit dans un contexte inédit dû notamment à l'épidémie de Covid-19. Le budget pourrait donc faire l'objet d'ajustements en octobre ou novembre pour intégrer la totalité des impacts de la crise sanitaire et économique.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de la commune sont constituées principalement des impôts locaux, des dotations de l'Etat, de l'offre de services municipaux et du produit des emprunts. En 2020, la subvention de l'Etat DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) diminue de 58 000 € par rapport à 2019. Pour rappel, la DGF a été considérablement réduite entre 2014 et 2020, **soit 3 millions d'euros en moins sur la période**. Pour pallier ces pertes, la commune a donc

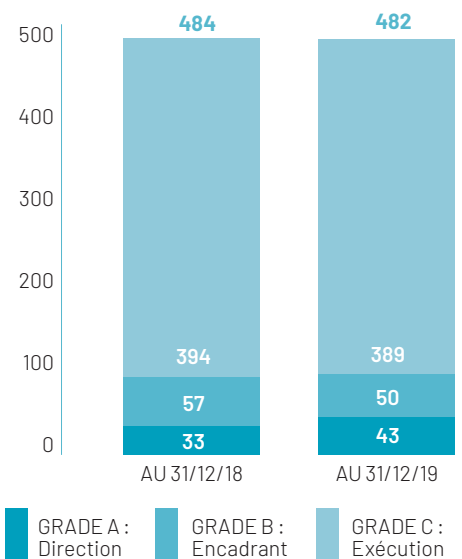
réalisé d'importants efforts afin de limiter ses dépenses **tout en contenant l'évolution des taux d'imposition**. Pour 2020, le produit des impôts locaux connaît une progression de 375 000 €, soit de 1% par rapport à 2019, phénomène dû à l'augmentation des bases et non des taux. À ces recettes sont ajoutés les revenus des immeubles, des restaurations scolaires, de La Lanterne et du stationnement, en diminution de 250 000 € en 2020 par rapport à 2019.

Évolution de la dotation forfaitaire (en millions d'euros)



Évolution des effectifs de personnel

(titulaires, stagiaires, contractuels et CDI)



Les dépenses de fonctionnement

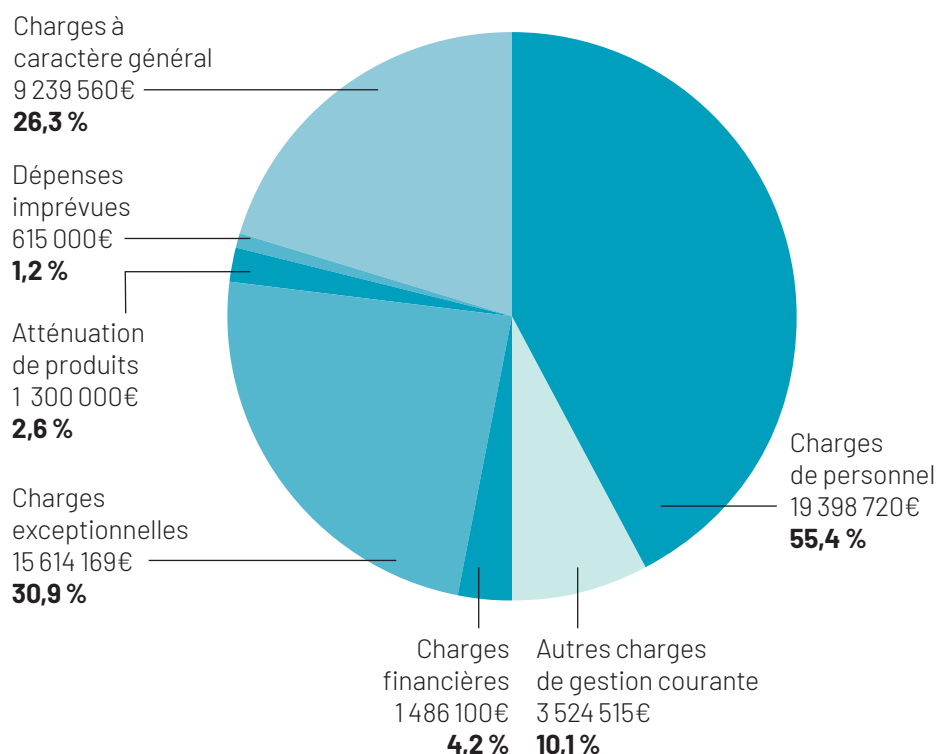
Les charges à caractère général (denrées et fournitures, travaux et services extérieurs, frais de gestion générale) enregistrent une baisse de 730 000 € entre 2014 et 2019. Cet effort a été réalisé grâce à une forte implication des agents municipaux sans diminution du service public. Une légère augmentation de 1,5% à périmètre constant est prévue en 2020. Elle est due aux augmentations contractuelles des marchés.

Les charges de personnel évoluent légèrement (+1,8%) entre 2018 et 2019 en raison de facteurs conjoncturels (revalorisation du SMIC, par exemple) et de l'évolution de carrière des agents municipaux. Une augmentation prévisionnelle du même ordre est portée au budget 2020.

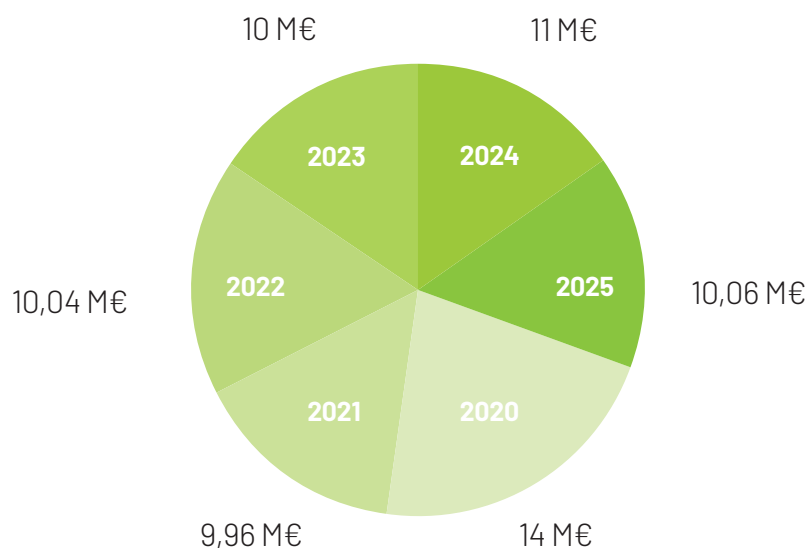
approuvés par le conseil

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2020 (en euros)

À ces dépenses sont ajoutées les **subventions aux associations** (un peu plus d'1 million d'euros en 2020) et la participation **allouée au CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) (507 000 €). Celle-ci pourra être réévaluée en fonction des conséquences de la crise sanitaire et des demandes des personnes fragilisées. Enfin, **la participation au SDIS** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a été augmentée de 1,5% et atteint 1 027 261 € en 2020.



Total des dépenses d'investissement votées au Budget Prévisionnel 2020 avec reste à réaliser (en millions d'euros)



Le délai de désendettement en constante amélioration

Les intérêts de la dette sont en diminution passant à 1 486 022 € en 2020 contre 1 567 396 € en 2019. L'encours de la dette est en baisse permanente à périmètre constant : 37 millions d'euros en 2020 (40,7 millions d'euros en 2014). Le délai de désendettement est également en constante amélioration. Établi à 9,5 années en 2017, il baisse à 6,1 années en 2018 puis à 5,5 années en 2019.

Les investissements

Les dépenses d'investissement qui s'élèvent à 14 millions d'euros en 2020, financent les grands travaux.



TEPAC

Les terrains pour bâtir vos envies

TRAVAUX EN COURS

GAZERAN «Les Badelins»

**35 TERRAINS À BÂTIR
ENTIÈREMENT VIABILISÉS
DE 250 m² À 1.180 m²**

À deux pas de la gare SNCF et en lisière
d'un espace boisé protégé.

À partir de 124.800 €

* Exemple d'implantation sur les lots 69 et 70

Frais de notaire réduits



illustration non contractuelle*



ABLIS «Le Bréau»

**38 TERRAINS À BÂTIR
ENTIÈREMENT VIABILISÉS
DE 216 m² À 306 m²**

À partir de 73.000 €



illustration non contractuelle

01.34.57.12.12

www.tepac.fr

3 rue de la Louvière - 78120 Rambouillet



Tribune libre du Maire



Véronique Matillon
Maire

Nos priorités pour les années à venir :

Cet été la ville de Rambouillet a voté son budget pour l'année 2020 dans un contexte singulier. À cette occasion, j'ai pu exposer concrètement nos priorités pour les années à venir, je vous propose de lire les mots que j'ai prononcé :

« Nous ouvrons cette première année de mandature par les questions budgétaires, ce qui nous permet, ensemble, moins d'une semaine après l'installation du Conseil Municipal de vérifier quelles seront nos marges de manœuvre pour les années à venir.

Le budget 2020 s'inscrit dans une année particulière :

Une année d'élections d'abord.

Les années d'élections sont toujours singulières, elles s'apparentent souvent à une pause où le débat est privilégié dans le cours normal des choses.

Une année de crise sanitaire aussi où les communes, comme les autres acteurs de la Nation ont dû faire face à l'urgence en reportant les rendez-vous traditionnels.

Une année d'incertitude enfin puisque les conséquences de la crise sanitaire n'ont pu être incorporées que partiellement et des incertitudes demeurent quant à l'impact réel que nous constaterons dans les mois à venir sur les finances de la ville. Nous ne nous interdirons pas le moment venu, si cela s'avère nécessaire de vous proposer une délibération modificative.

Une chose est certaine néanmoins, les finances de notre ville sont saines. Elles nous permettent d'aborder l'avenir sereinement.

Elles nous permettront aussi de réaliser les investissements d'avenir nécessaires pour que chaque Ramboliteain puisse continuer à bénéficier des services publics de qualité dans un cadre patrimonial unique.

Je tiens à remercier Marc ROBERT et son équipe pour la qualité des comptes qu'ils nous lèguent malgré les baisses considérables de dotation de l'Etat et l'augmentation du Fond de Péréquation intercommunal sur lesquels je ne reviendrai pas. Voici quelques chiffres qui me paraissent importants :

- un encours de dette en baisse permanente à périmètre constant : 40,7 M€ en 2014 à 37 M€ en 2020 et sans doute 35 M€ en 2023 ;
- une capacité d'investissement de 45M€ entre 2020 et 2023. Toutes choses égales par ailleurs, nous devrions pouvoir poursuivre sur un rythme équivalent tout au long du mandat ;

- l'épargne nette (capacité d'autofinancement que la ville arrive à dégager pour financer ses investissements) de 4M€ pour l'année 2020 ;
- la baisse des charges à caractère général sur la période 2014 à 2019 s'élève à - 732 000 € (périmètre constant), soit - 7,59 %.
- une maîtrise du nombre d'employés communaux ;

Aujourd'hui nous nous mettons au travail pour engager 14M€ d'investissement pour notre ville autour des projets suivant :

- poursuite du plan école ;
- travaux suite à la municipalisation de la crèche Bout'chou
- poursuite du plan voirie et circulations douces avec la rénovation de la rue du Clos Batant ;
- lancement de la concertation autour de l'aménagement de la Place de la Libération et des premières études ;
- lancement de la concertation autour du réaménagement du quartier de la Gare et des premières études ;
- en matière de patrimoine : inauguration du Pavillon du Verger et rénovation de la salle du Conseil ;
- inauguration du pôle famille ;
- avec notre communauté d'agglomération, nous poursuivrons la mise en œuvre du volet inondation de Schéma directeur d'assainissement

Sans oublier de mentionner les travaux du cinéma que nous avons accompagné qui seront un élément clef de l'attractivité de notre centre-ville.

Chaque projet sera mis en œuvre en suivant une méthode qui privilégiera la concertation.

Les principaux projets que nous initierons feront l'objet d'une consultation à laquelle tous les Ramboliteains pourront participer. Les services de la ville s'appuieront, sur les besoins des Ramboliteains pour définir, au regard des réalités techniques et budgétaires, un projet qui sera présenté tout au long de sa mise en œuvre aux habitants, au travers de réunions publiques ou d'une communication adaptée.

Je voudrais vous redire que nous serons particulièrement attentifs dans les mois à venir aux enjeux en matière sociale pour limiter les impacts de la crise sanitaire

Enfin je souhaite ajouter que cette année nous n'augmentons ni les taux ni les tarifs municipaux. »



Hervé Dupressoir
Délégué au scolaire, à la jeunesse, au sport et au développement numérique.

Gardons le cap tout en nous adaptant...

Malgré le contexte de crise sanitaire actuelle, le travail que nous mènerons et engagerons sur ces 6 prochaines années pour les domaines concernant mes domaines de délégation (scolaire, jeunesse, sport et développement numérique) ne changeront pas dans le fond. Avec les conseillers délégués aux sports et à la jeunesse, nous entendons bien les proposer aux Rambolitains et traduire ainsi nos engagements de campagne.

Pour autant, et ce, dès les élections, nous avons mené des travaux de réflexion sur les priorités des semaines voire des mois à venir, et en particulier sur notre prochaine rentrée scolaire.

Le protocole sanitaire en vigueur pour cette prochaine rentrée permettra un accueil de tous enfants dans des conditions quasi-normales. Toutefois, nous avons anticipé un éventuel durcissement de ce protocole en cas de seconde vague comme nous pouvons l'entendre parfois.

C'est pourquoi nous travaillons donc à l'accélération de certains projets, comme une communication rapide et agile facilitée par une application sur téléphone mobile générant des notifications afin de mieux nous adapter à un contexte qui change du jour au lendemain, tout comme nous réfléchissons également à la continuité numérique de quelques salles de classes afin de garantir un suivi des cours à distance pour les enfants qui doivent rester à la maison pour des principes de précaution.

D'autres actions, simples à mettre en place ou poursuivies afin d'être les plus réactives possible. C'est pourquoi nous garderons les « barnums » installés dans les cours d'écoles, quelques temps après la rentrée des classes, en observant alors l'évolution de la crise sanitaire.

Pour ce qui concerne la politique sportive, nous aurons à la rentrée la formidable opportunité de vous pré-

senter le label olympique « Terre de Jeux » accordé à notre ville. Au-delà de la reconnaissance de notre esprit sportif, il sera un réel enjeu d'avenir en vue de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Rambouillet pourra notamment prétendre à être désignée comme centre de préparation aux Jeux voire ville organisatrice de certaines épreuves. Cela sera aussi l'occasion d'organiser des manifestations sportives en rapport direct avec les JO sur le thème du « sport pour tous ». Les Rambolitains pourront ainsi devenir de véritables acteurs de cet événement mondial.

Avec les conseillers délégués, nous serons à votre écoute durant ces six années de mandat et souhaitons agir en proximité de vos attentes, qui sont aussi les nôtres. Alors, n'hésitez pas à nous solliciter, nous serons ravis de vous rencontrer et échanger avec vous.



Gilles Schmidt.
Hélène Duplaix.
Marco Dos Santos

Élus le 28 juin, nous nous sommes immédiatement mis au travail. Le mois de juillet a été particulièrement intense avec les 5 conseils dont 3 municipaux et 2 communautaires. En tant qu'élus de l'opposition (sans qu'aucun débat n'aurait lieu) nous avons multiplié les interventions pour défendre les intérêts de notre commune. Plusieurs points ont particulièrement attiré notre attention.

La démocratie locale : Alors que la majorité parle valeurs républicaines et de démocratie locale de manière appuyée, nous avons regretté d'être exclus de la plupart des organismes extérieurs et sous représentés dans les commissions (Absents de la commission d'appels d'offres). Néanmoins et comme la loi nous y autorise, notre groupe sera représenté au centre communal d'action sociale (CCAS).
Les finances de la ville : Lors du conseil du 9 juillet après avoir

donné une analyse détaillée de la situation de notre commune nous avons votés contre le budget 2020, celui-ci ne réponds pas aux attentes exprimés par les Rambolitains pendant la campagne. En outre le budget destiné aux circulations douces (Pistes cyclables) ne nous paraît pas assez ambitieux. Les charges de personnels restent importantes et le taux d'exécution des projets est encore insuffisant cela pourrait conduire à un sous-investissement préjudiciable pour notre territoire.

La fiscalité : Nous réclamons bien sûr des baisses d'impôts alors que la nouvelle équipe municipale se contente d'une stabilité des taux, qui se traduira de fait par une augmentation des impôts et ce malgré de fortes augmentations décidées sous le mandat précédent. Aussi nous avons refusés l'augmentation du tarif de stationnement payant.

Le forum des associations ; Nous

avons été extrêmement surpris d'apprendre l'annulation du forum, nous aurions pu travailler avec les responsables de ces structures et ensemble trouver une solution. Annuler cette manifestation est difficilement compréhensible sachant que cela sera la même semaine que celle de la rentrée des classes et la reprise générale du travail pour le plus grande nombre de Rambolitains.

Nous avons par ailleurs voté en faveur de tous les sujets non polémiques, comme la prime COVID-19 (Largement méritée) versée aux agents. Nous maintiendrons dès la rentrée notre cap. Etre intraitable quand la majorité n'ira pas dans le bon sens et voter favorablement chaque fois qu'un dossier sera utile pour notre ville. Nous vous souhaitons une excellente rentrée 2020.

Rambouillet en commun



David Jutier



France Desmet



Alain Epstein



Violeta Boura



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu

Avec plusieurs mois de retard, crise du coronavirus oblige, les budgets 2020 ont été votés cet été pour Rambouillet et pour notre agglomération. Il nous a malheureusement été impossible de les approuver tant ils font l'impasse sur les grands enjeux sanitaires, économiques et environnementaux du moment.

Ces deux budgets, qui signent les politiques locales qui seront mises en œuvre pour les douze prochains mois, sont de simples copier/coller des budgets des années précédentes qui, déjà, ne prenaient pas la mesure des défis que nous avons localement à relever. C'est pourtant d'une mobilisation forte et rapide dont notre territoire a besoin.

Les records de température et de sécheresse n'ont cessé de tomber cet été. Au moment où nous écrivons ces lignes, le sud-Yvelines est placé en « alerte sécheresse renforcée ». Les récoltes de céréales ont été durement touchées par cette sécheresse historique. La forêt qui nous environne, à la fois symbole de notre territoire, îlot de fraîcheur et important lieu de captage de CO₂, est elle aussi menacée à long terme par ces épisodes climatiques qui n'ont plus rien d'exceptionnels. Pourquoi dans cette situation d'urgence le plan climat de notre territoire est-il toujours à l'arrêt ? Les études et les bilans carbone ont été réalisés, le constat dressé et connu de longue date, les solutions proposées par les spécialistes

ont été transmises dès 2015. Sans suite. Nous appelons donc les équipes récemment élues à une prise de conscience forte et à des choix ambitieux qui doivent se retrouver dans les budgets en matière d'urbanisme (isolation, préservation des zones agricoles et naturelles, place de la nature en ville), de transports (plan de co-voiturage, amélioration des transports en commun, circulations piétonnes et cyclables sécurisées et développées...) et d'économie locale. Les transitions à mener sont nombreuses aussi en matière d'énergies renouvelables sur le territoire. Nous allons dans les semaines qui viennent mettre toute notre énergie pour promouvoir ces solutions au sein des commissions de la ville et de l'agglomération.

Nous poursuivrons également au sein de ces mêmes commissions, et partout où cela sera nécessaire, nos actions pour que l'agglomération réoriente enfin sa politique économique en direction d'un soutien aux entreprises face aux aléas et pour un développement des circuits courts et de l'économie circulaire. À l'opposé de ces enjeux prioritaires, Rambouillet Territoires continue à se focaliser sur la ZAC Bel-Air la forêt, qui absorbe l'ensemble du budget « économie » de l'agglomération. Ce projet de zone d'activité initié il y a 12 ans est un échec dont il faut urgemment se désengager. Nous ne comprenons pas l'entêtement de la majorité actuelle à y injecter encore de l'argent public : plus de 6 millions

d'euros depuis le début du projet, en pure perte. D'après le plan initial, la zone devait être remplie à plus de 80 % aujourd'hui. Ce ne sont en fait que 20 % des terrains qui ont trouvé preneur. Au rythme actuel il faudrait plus de 30 ans encore pour finaliser la zone, soit autant d'années de subventions publiques pour maintenir artificiellement en vie un projet qui ne parvient pas à s'autofinancer. Tant pour des raisons économiques qu'écologiques et paysagères, les terres agricoles de Bel-Air doivent être préservées et dédiées à une production locale. C'est pour cela que nous avons élaboré un projet de ferme urbaine de proximité que nous continuerons à défendre.

Enfin, les budgets 2020 n'incluent pas pour le moment de projet médical de territoire porté par la ville ou par l'agglomération. Si un diagnostic a bien été réalisé, il date de plusieurs mois avant la crise sanitaire et ne correspond pas à l'ampleur de l'adaptation nécessaire du sud-Yvelines en matière de santé. Aucune déclinaison concrète de cette étude ne se retrouve dans les budgets 2020. Si ce manque de réactivité des équipes majoritaires est regrettable, au moins, comme nous le proposons, des commissions de travail municipales et communautaires dédiées aux questions de santé seront installées à la rentrée. Nous y prendrons toute notre part. Il faut maintenant y mettre les moyens et ne plus attendre une prochaine crise.

